

Image not found or type unknown



Véhicule et héritage

Par **Loulouli**, le **15/03/2021** à **10:36**

Bonjour

J ai divorce il y a 6 ans

J avais hérité d un véhicule provenant de mon papa que j ai laissé à mon ex pour que mes enfants puissent partir en vacances.

La carte grise a été mise à son nom.

Ce véhicule n a jamais figure dans le jugement de divorce, peut être un oubli ?

Aujourd'hui il l a vendu sans m en parler et gardé la totalité de l argent

En avait il le droit?

Mes enfants peuvent elles récupérer cette somme ?

Cordialement